

Vous avez une entreprise ? Vous avez envie d'investir dans l'éducation et la formation des jeunes ?

Soutenez l'UFR des Langues de l'Université Lumière Lyon 2 et investissez dans le futur des diplômé.e.s !



L'ÉDUCATION, L'APPRENTISSAGE ET LA FORMATION

DÉCOUVREZ NOS PARCOURS SPÉCIALISÉS

➔ Parcours LLCER - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Pour devenir interprètes,
traducteur.rices, médiateur.rice,
attaché.e de presse...

➔ Master LACS - Linguistique Appliquée et Communication Spécialisée

Un master qui forme des spécialistes
bilingues qui peuvent devenir votre
futur chargé.e de projet interculturel,
traducteur.rice...

➔ Master Didactique des Langues et TICE

Ce master forme de futur.e.s
enseignant.e.s de langue et
concepteur.rice.s de matériel
didactique...

➔ Master MEEF - concours du CAPES et du CAFEP

Des connaissances en langue,
littérature et linguistique et en
pédagogie qui permettent de
passer les concours avec succès.

➔ Préparation à l'agrégation - concours externe, externe spécial ou interne

Pour réussir ce concours très sélectif
qui demande une préparation
intense.

84%

des étudiant.e.s de l'UFR
inscrit.e.s au concours de
professeur des écoles ont été
admis en 2021



Les **stages obligatoires en responsabilité** dans un établissement scolaire permettent aux étudiant.e.s de s'immerger dans leur futur environnement professionnel en étant confronté.e.s à des problématiques réelles sur le terrain.

85% des étudiant.e.s de l'UFR inscrit.e.s au CAPES d'anglais ont été admis en 2021

"J'ai été très satisfaite [du master Didactique des langues] qui m'a bien préparé à trouver un poste à l'Alliance française de Kunming en Chine (...). Les cours du Master DDLE-TICE - et surtout les cours de TICE - m'aident vraiment beaucoup dans mon travail."

Tiantian Q. (promotion 2017-2018), Enseignante français langue étrangère (FLE) et chargée de communication à Alliance française de Kunming en Chine.



DEUX BONNES RAISONS DE VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UFR DES LANGUES :

1 Investissez dans la formation
de vos futur.e.s salarié.e.s

2 Contribuez à notre
innovation pédagogique

3 Favorisez le rapprochement
entre l'université et monde
professionnel

Retrouvez la procédure à suivre et les codes à retenir sur le site : <https://www.univ-lyon2.fr/entreprise-et-partenaire/taxe-dapprentissage>

CONTACT

Pour toute information sur le versement de la taxe d'apprentissage et les demandes de partenariats, veuillez contacter : **Frédérique Ratsimiseta, Chargée de relations partenariales et de communication**

☎ 04 78 69 71 47

✉ f.ratsimiseta@univ-lyon2.fr

🌐 <https://langues.univ-lyon2.fr/>